

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/08/2019

Nombre de membres présents : 8

Présents : Guy Audras, Philippe André, Jean-Claude Barret, Pierre Gilouin, Françoise Gorce, Cyrille Vallon, Ludwig Blanc, Philippe Almorice

Absent(s) : Pascal Dejoux, Patrick Hervé (pouvoir à Pierre Gilouin), Danielle Bouchet (pouvoir à Françoise Gorce), Nadège Naud Lago (pouvoir à Guy Audras), Sébastien Brunet

Le Conseil choisit Ludwig Blanc comme secrétaire de séance

Ouverture de la séance : 20h45

Approbation du CM : Reporté prochaine séance

1/ Acquisition par voie de préemption de la parcelle de terrain sise Place Barnier et cadastrée AP 145

Vu la Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue en Mairie le 26 juillet 2019 de l'étude des Maîtres Olivier FRAISSE et Claudia ZAFFUTO.GIORDANO notaires à Charmes sur Rhône -07800- notifiant la cession par Monsieur Jacques LOUIS de la parcelle cadastrée AP 145 Place Barnier à Chabrillan d'une superficie de 51m² au prix de 15.000 euros, au profit de Madame Marie Agnès SONZOGNI.

Cette déclaration d'intention d'aliéner a été enregistrée sur les registres de la Mairie de Chabrillan sous le numéro DIA 02606519 D0006.

Le Maire précise que copie de cette DIA a été adressée au service des Domaines, mais que celui-ci n'intervient pas à ce stade de la procédure.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le déficit en places de stationnement dans le village, et plus particulièrement sur la Place Barnier et que l'acquisition de cette parcelle représente une opportunité pour répondre à ce besoin d'intérêt général pour le village

De plus, la parcelle se situant dans la zone de protection du château, cet aménagement permettrait la mise en valeur du lavoir communal contigu.

En conséquence le Maire propose à l'assemblée d'exercer le droit de préemption urbain sur cette parcelle et propose le prix de 5 000 euros différent de celui notifié par la DIA.

Adopté à l'unanimité

2/ Décision modificative M14

Virement de crédit du compte 2313 « construction » sur le compte 202 « Frais lié aux documents d'urbanisme et numérotation » de 1062€

Adopté à l'unanimité.

Fin des délibérations.

- Urbanisme : Dépôt dossier Alexis Faure : construction Hangar

Dépôt dossier Alexis Weishard : Construction d'une toiture sur une terrasse

- Lecture courrier Mme Monier → affaissement route des Gilles, limite roche sur Grâne
- Chemin menuiserie quartier Jacamon : Rocher qui dépasse
- Visite Cruas
- Point sur les consommations d'eau potable

Séance levée à 22h00